2023-2-11

Arrondissement de NONTRON

ORDOGNI

<u>Lieu de réunion du Conseil :</u> La Coquille

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse : 20/03/2023

Nombre de membres : En exercice : 38 Présents : 31 Pouvoirs : 5 Président: Michel AUGEIX

## Etaient présent(e)s

**Mesdames**: BOSREDON COURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne, COTTA Solange (suppléante de Philippe BRUN)

Messieurs: AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, MEYNIER Paul, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, ,SAERENS Grégory, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations: BRUN Philippe (remplacé par sa suppléante Solange COTTA), DOBBELS Michel (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), DUTHEIL Frédéric (a donné pouvoir à Sylvie BOSREDON COURNIL), FAYE Jean-Louis (a donné pouvoir à Grégory SAERENS), JUGE Jean-Claude (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), LAGARDE Bernadette (a donné pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), COUTURIER Pierre-Yves, PETIOT Tony,

Monsieur Raphaël CHIPEAUX est désigné secrétaire de séance

## Marché Travaux, entretien de voiries, transport et fournitures de matériaux

La Communauté de communes Périgord-Limousin a publié le 30 janvier 2023 sur son profil acheteur AWS, au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics ainsi qu'au Journal Officiel de l'Union Européenne un marché public incluant des travaux de revêtement, d'entretien de voirie, transport et fourniture de matériaux.

Ce marché public est à conclure sur la période 2023 à 2026. Vu son montant total estimé ainsi que les seuils légaux européens, la procédure qui a été retenue par la Communauté de communes Périgord-Limousin pour élaborer ce marché est un Appel d'Offres Ouvert. Le type de contrat retenu ici est un accord-cadre à bons de commandes permettant ainsi à la communauté de communes, pendant toute la durée de ce marché, de retenir une entreprise ou un groupement d'entreprises afin de lui passer successivement plusieurs commandes aux tarifs inclus dans son offre.

Enfin, ce marché public est conclu dans le cadre d'un groupement de commandes dont la Communauté de communes Périgord-Limousin en est le coordonnateur et treize de ses communes en sont membres.

La date de limite de réception des offres était fixée au 1<sup>er</sup> mars 2023 à 12H.

de Communes

2800 THINIERS

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission Sous-Préfecture

La présente délibération p

Le Président Michel AUGEIX Fait à Thiviers, le 31 mars 2023 Le Président,

de Commune

Michel AUGEIX



## AR Prefecture

 $^{024-242400752-20230331-2023}_{
m REVatre}$  of the office, dans lecadre de ce marché public, dans les délais:

COLAS France

- SAS LAGANDE ET LANONZE

- PIJASSOU TP

- EUROVIA AQUITAINE ET BONNEFOND TP

Ces entreprises ont les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour répondre aux caractéristiques de travaux et prestations demandés dans ce marché.

Les critères de sélection pondérés étaient les suivants :

- Prix: Note sur 40

- Valeur technique : Note sur 40

- Performance environnementale : Note sur 10

- Caractéristiques de la cuve à émulsion : Note sur 10

Pannert d'analyse des offres. Appel d'offres ouvert pertant sur un assert sadre

- Total : Note sur 100

La Commission d'Appels d'Offres de la Communauté de communes Périgord-Limousin s'est réunie le 14 mars 2023 pour analyser les offres de ces quatre entreprises candidates et attribuer ce marché public, conformément aux règles de la commande publique en vigueur.

CANDIDAT	COLAS	LAGARDE ET LARONZE	PIJASSOU TP	EUROVIA / BONNEFOND
Prix: Note sur 40				
DQE = 40 (note maximale) x prix du meilleur candidat / prix du candidat analysé	1 906 264,00 €	1 874 748,90 €	1 520 235,00 €	1 834 046,00 €
TOTAL PRIX: Note sur 40	31,9	32,44	40	33,16
TOTAL VALEUR TECHNIQUE - Note sur 40	38,5	38,5	39	40
TOTAL Performance environnementale: Note sur 10	8,5	9	9	10
Caractéristiques de la cuve à émulsion : Note sur 10	5	6	10	9
TOTAL / 100	83,9	85,94	98	92,16

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission es Sous-Préfecture

La présente délibér

Le Président Michel AUGEIX Fait à Thiviers, le 31 mars 2023 Le Président,

Michel AUGEIX



## AR Prefecture

024-242400752-20230331-2023\_2\_11-DE Reçu le 05/04/2023

En seance le 14 mars 2023, la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de communes Périgord-Limousin a décidé d'attribuer ce marché public de travaux, entretien de voiries, fournitures et transport de matériaux à l'entreprise PIJASSOU TP pour une note totale de son offre de 98 sur 100 points.

Le Président de la Communauté de communes Périgord-Limousin n'ayant pas, en vertu des pouvoirs qui lui sont accordés par délibération communautaire n°2023-1-7 l'autorisation de signer ce marché public, il est demandé aux membres du conseil communautaire de l'autoriser à le faire.

Vu la synthèse du rapport d'analyse des offres présentée ci-dessus et en Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 14 mars 2023,

Considérant la décision de la CAO de la Communauté de communes Périgord-Limousin d'attribuer ce marché public de travaux, entretien de voiries, fournitures et transport de matériaux à l'entreprise PIJASSOU TP avec une note totale de son offre de 98 sur 100 points,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE son Président à signer le marché public 2023 2026 de travaux, entretien de voiries, fournitures et transport de matériaux avec l'entreprise PIJASSOU TP, son titulaire
- AUTORISE son Président à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de ce marché.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

La présente délibérat

Le Président Michel AUGEIX Fait à Thiviers, le 31 mars 2023 Le Président,

Commune

Michel AUGEIX

evant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publicati